



LA RÉGIE DES REMONTÉES MÉCANIQUES INVESTIT ET PRÉPARE LA SAISON

Comme vous le savez, l'inter-saison est toujours une période de grands préparatifs de la saison à venir. En cette période, c'est pour préparer la prochaine ouverture hivernale que les personnels de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre sont à pied d'œuvre.



En effet, vous avez pu remarquer, au cours de la deuxième semaine d'octobre, que les canons à neige de la station ont été mis en marche (*voir la photo ci-après, issue de la webcam de l'Eglise*). Si le but recherché n'était pas encore d'enneiger le domaine skiable, l'objectif était de « mettre en eau » le réseau d'enneigeurs, et de le paramétrer au mieux en vue de l'arrivée du froid. Dans le cadre du schéma d'économie d'énergie de la station, la RARM a fait évoluer certaines de ses installations, notamment au niveau de la machinerie des Gondrans. Cela a nécessité de nouveaux réglages, afin de préparer la campagne d'enneigement du domaine skiable, prévue début novembre, si les conditions météo le permettent.



Toujours dans le cadre de la recherche d'économie d'énergie, la RARM s'apprête à innover, en installant un nouveau dispositif sur quatre appareils. Celui-ci est en réalité une caméra, permettant de mesurer le temps d'attente au départ des remontées mécaniques, lequel permettra d'indiquer au conducteur à quelle vitesse faire tourner son appareil (vitesse max en cas d'attente, diminution de celle-ci si peu ou aucune attente...).

Aussi, la Régie des Remontées Mécaniques modernise la signalétique du domaine skiable de Montgenèvre. En effet, des écrans numériques seront installés prochainement, à plusieurs endroits : caisses, zone de départ des Chalmettes et du Chalvet, dalles numériques intégrées aux portiques d'entrée de trois remontées mécaniques... Cette signalétique, numérique et dynamique, permettra aux clients d'être informés en temps réel des informations utiles à leur bonne expérience sur le domaine skiable. Complémentairement à ces affichages numériques, la RARM a également procédé au remplacement de la quasi-totalité de sa signalétique fixe (fléchage, plans...), ainsi que des portiques d'accès aux remontées mécaniques, pour proposer un design plus moderne, et présenter les meilleures informations aux clients.



Bien évidemment, à ces travaux viennent se rajouter de nombreux autres investissements : remplacement de trois engins de damage pour cet hiver, changement du parc de radios en numérique, maintenance et inspection des remontées mécaniques... Au total, ce sont 3 millions d'euros qui ont été investis par la RARM pour cet hiver 2019/2020.

La Régie des Remontées Mécaniques met donc tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions, le plus tôt possible, début novembre, les skieurs ayant hâte de pouvoir profiter des pistes du domaine skiable international de Montgenèvre.

Bien à vous,

Le Maire,
Guy HERMITTE

RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX NUMÉRIQUES D'ENTRÉES DE STATION

Les panneaux d'entrées de station ont été évidés de leurs écrans numériques, devenus obsolètes.



Cette opération a été conduite par MM. Florian COLAS (Webmaster de l'Office de Tourisme) et Alan HOYEZ (Chargé du Numérique à la Mairie), afin de préserver l'alimentation électrique et les connexions internet.

Depuis, les Services Techniques procèdent à la restauration des cadres en bois, et à leur « après », à l'aide de lasure. Préalablement, les visuels et logos en usage depuis ces dernières années, du côté Italie, ont été déposés.



Cette opération de préparation, avant l'arrivée de l'hiver, conditionne la meilleure installation d'outils essentiels à l'attractivité du territoire, et à la communication à tous les flux de passagers qui transitent par Montgenèvre, et de clients qui viennent dans la station. Il a été prévu que ce réaménagement soit terminé avant la prochaine saison d'hiver.

L'investissement de la Commune, dans la signalétique dynamique et digitale du village, est soutenu par la Région Sud PACA et le Département des Hautes-Alpes, au titre du Contrat de Station, puisqu'elle est comprise dans le dossier de demande de subvention « Smart Tourism ».

Par ailleurs, ces panneaux numériques d'entrées de village viendront se joindre et s'harmoniser à ceux du domaine skiable, installés par la Régie des Remontées Mécaniques avant cet hiver.

ARCHIVES COMMUNALES :

TRANSFERT DANS LES LOCAUX DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Dans la perspective du déménagement à venir des locaux de la Mairie actuelle vers leur installation définitive dans le bâtiment de l'ancienne Gendarmerie, les archives de la Commune viennent d'être transférées.

Ce déménagement est en voie d'être complété par le transport des pièces historiques du Fort du Janus, stockées au même endroit.

Les Services Techniques ont, dans cette perspective, effectué tous les travaux de rénovation nécessaires à la bonne conservation des documents (nettoyage, peinture, électricité, ventilation, et sécurisation).

Les quelques photos jointes vous éclaireront sur le volume des documents transférés, à hauteur de 3 tonnes :





Il convient de saluer Thierry, Kylian et David, pour le travail qu'ils ont effectué afin de déplacer ces archives, classeurs, et autres documents.

C'est le premier stade d'une opération de transfert, qui se déroulera via l'installation provisoire des locaux au Forum, pour concrétiser la création et le fonctionnement de la Mairie officielle dans l'immeuble de l'ancienne Gendarmerie.

Dans ce contexte, l'Agence Postale Communale est en voie d'achèvement, car La Poste a livré et installé son mobilier, tandis que la perspective de l'implantation de la Maison de France Services de Briançon est en préparation, dans ces mêmes lieux.

AGENCE POSTALE : POURSUITE DES TRAVAUX

Comme vous le savez, le Conseil Municipal a engagé des échanges avec la direction du groupe La Poste, afin de créer une agence postale communale installée dans les mêmes locaux que la Poste actuelle.



Vous avez aussi été mis au courant que, afin de permettre un accueil du public dans un espace plus chaleureux et convivial, et respectant les normes dévolues aux agences postales communales, les Services Techniques de la Commune, avec les recommandations de La Poste, réalisent un certain nombre de travaux, qui justifient la fermeture temporaire du local (cloisons, fenêtres, plafonds, sols, mobiliers...).

Les travaux continuent de bien avancer, à un rythme qui devrait permettre de terminer le chantier dans les délais impartis, pour une inauguration prévue le 30 octobre prochain.



L'ouverture officielle de l'agence postale communale aura lieu, elle, le 04 novembre prochain, et sa gestion sera confiée à l'association « Plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes », qui s'occupe déjà de celle située à La Salle-les-Alpes. Pour rappel, ce nouveau service fonctionnera sous l'amplitude horaire suivante :

- Saison d'hiver (mi-novembre à fin avril) : du lundi au vendredi, de 15h00 à 18h00.
- Intersaison et saison d'été : du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h15.

SERVICES TECHNIQUES : MONTGENÈVRE MODERNISE SON PARC D'ENGINS

Le 22 octobre, les Services Techniques de la Commune de Montgenèvre ont réceptionné un nouveau véhicule : un Mercedes UNIMOG, équipé pour la saison hivernale.



Ce nouveau véhicule est doté d'une saleuse asservie à la vitesse, permettant ainsi de contribuer à des économies importantes et de projeter du sel sur une distance allant de 2 à 8 mètres, rendant efficace un seul passage sur la route au lieu de deux précédemment.



Le poids de l'étrave est ajustable, et de plus, cette dernière est bi-lame (caoutchouc et acier) permettant de mieux préserver les regards et autres éléments de voirie.

Il est à noter que l'embrayage automatique à commande séquentielle et le poste de pilotage, offrant une grande visibilité, confèrent à cet engin une meilleure ergonomie pour les conducteurs qui gagneront en efficacité.

Enfin, ce véhicule respecte les nouvelles normes environnementales pour les poids-lourds, qui deviennent de plus en plus strictes.

Une formation avec l'ensemble des conducteurs sera prévue lorsque tous les agents concernés seront présents (Daniel, Joaquim, Thierry et Patrick). Une première formation a été dispensée par Guy Lambert, représentant Mercedes, aux agents Thierry et Régis.



Les 2 anciens UNIMOG ont été repris dans cette opération : la Commune ajuste ainsi son parc de véhicules, remplaçant ceux qui ne répondent plus aux normes légales, s'inscrivant dans une démarche notable de recyclage.



Il s'agit, pour tous, d'entretenir cet engin dans les meilleures conditions de préservation et de fonctionnement, à l'instar de ce qui est d'ores et déjà requis s'agissant de la récente navette scolaire.



Nous sommes, par conséquent, équipés et prêts pour la saison d'hiver, si l'on ajoute les fraises dédiées au déneigement.

RIO SECCO :

TRAVAUX DE SÉCURISATION CÔTÉ FRANCE

Comme vous le savez, les Services de l'Etat Italien ont, il y a quelques années, fait procéder à des travaux de sécurisation du Rio Secco à hauteur du garage des Services Techniques, situé à proximité directe de Clavière, afin de protéger notre voisine italienne. En raison des crues importantes de cet été et de l'accumulation de pierres et de limon, il s'est avéré obligatoire de déblayer ces matériaux, afin de protéger les populations. Dans ce cadre, la convention entre la France et l'Italie prévoit qu'il appartient à Montgenèvre d'entretenir les ouvrages ainsi implantés.



Sur cette base réglementaire, des travaux dans le cours d'eau du Rio Secco étaient par conséquent à réaliser, par notre station. En effet, le piège à embâcles était saturé, et ne pouvait plus remplir parfaitement son rôle de protection. Un nettoyage de celui-ci devenait indispensable, car le risque de débordement, lors d'une nouvelle crue importante, similaire à celle de ce début d'été (violents orages) ou de ces derniers jours, n'était pas à exclure. Les villages italiens de Clavière et de Cesana étant situés en contrebas, la sécurité des biens et des personnes s'en voyait mise en cause, et les Maires des Communes en question avaient, par ailleurs, sollicité la Mairie de Montgenèvre, afin qu'elle réalise les travaux dans les meilleurs délais possibles. Dans ce contexte, le Conseil Municipal a délibéré le 25 juillet 2019, afin de lancer un appel d'offres, et sélectionner ensuite une entreprise capable de répondre au besoin précité.



C'est l'entreprise Allamanno qui s'est chargée de la sécurisation du cours d'eau. Aujourd'hui, les travaux sont en cours de finalisation, puisque le piège

à embâcles a été vidé de ce qu'il avait retenu. De plus, le cours d'eau a été nettoyé du surplus de matériaux présents (roches, pierres, troncs d'arbres...), et le lit de la rivière a été retravaillé afin d'assurer le bon parcours de l'eau, et de garantir la sécurité de la population de Clavière.



CHUTE DE BLOC SUR LA RN94

Un bloc de deux tonnes s'est détaché des crêtes du Massif du Chalvet, au niveau du Rocher Diseur, le 24 octobre dernier, et il a atterri sur la RN94, dans le Col de Montgenèvre, à hauteur de l'ancienne décharge.



Il a été dégagé par un engin de la Commune, afin de réduire les inconvénients qui en résultaient au niveau de la circulation routière. On retient de cet événement que le bloc a procédé à grande vitesse, par bonds successifs, si l'on en croit les traces visibles sur le chemin qu'il a emprunté.



Les services de l'Etat (PAF, Gendarmerie, DirMed, Pompiers) sont intervenus sur les lieux, afin de les sécuriser.

Le RTM a été tenu informé de cet incident. Tout indique que des vérifications doivent être faites, afin de diagnostiquer l'état de ce flanc de montagne, et permettre de s'assurer de sa stabilité.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES AUX ALBERTS

Vous vous en souvenez, lors d'une réunion publique tenue dans la salle de la Cure aux Alberts, le 12 mars dernier, les Albertins ont bien voulu faire savoir aux Elus présents : Luc PASCAL, Michel MEYER, Françoise MILLE-SCHAACK, Alexandra JANION, Titus ISAMBERT et au Maire, Guy HERMITTE, que le développement du réseau de collecte des eaux pluviales était nécessaire et à accomplir le plus rapidement possible.

Fin septembre, les Services Techniques de Montgenèvre ont démarré les travaux, dans la rue du Chemin de la Combe. Voici quelques images du chantier, illustrant l'ampleur de celui-ci :

Lundi 30/09, démarrage des fouilles :



Jeudi 03/10, canalisations enterrées, et traversée de la route pour rejoindre le Ton :



Merci au personnel des Services Techniques en charge de ces travaux, sous la direction de Joaquim, assisté de Kyllian et de David.

Dans ce contexte, nous espérons avoir répondu efficacement aux besoins formulés par les familles de Messieurs Gilles ABRARD, Joel PARFAIT et Patrick PUY. De surcroit, il convenait aussi, pour la puissance publique, de parfaire la sécurité de la rue, notamment dans la perspective de la prochaine saison hivernale.

LES ALBERTS : COMPROMIS ENTRE SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

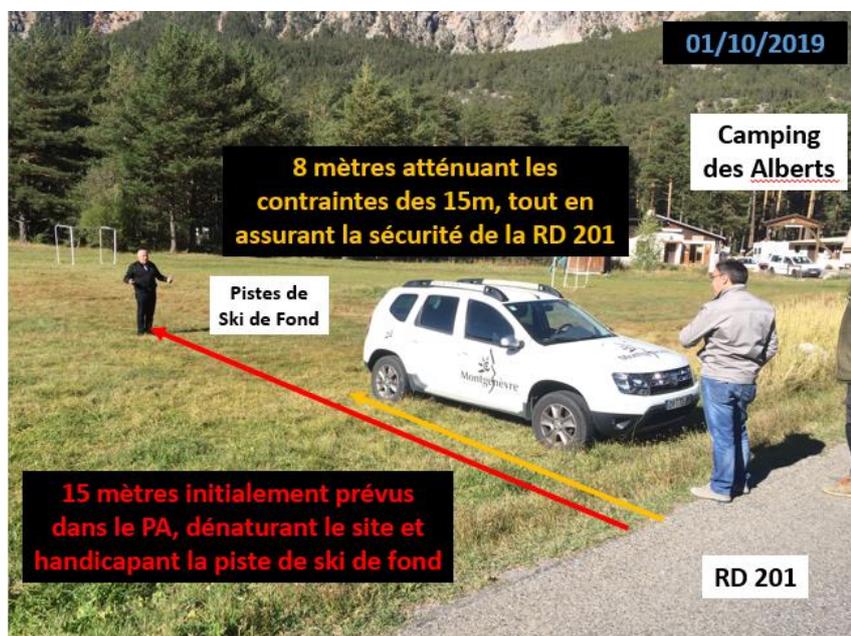
Stationnement en bordure de la RD 201

Comme vous le savez, l'espace de ski nordique des Alberts est un lieu très fréquenté en hiver. Pour autant, l'endroit ne dispose pas, à l'heure actuelle, d'espace de stationnement permettant aux pratiquants de se garer. Cela entraîne un stationnement « sauvage », sur une des deux voies de la RD 201, qui empêche complètement deux véhicules de se croiser. A cette gêne de la circulation, vient s'ajouter la mise en danger des personnes, puisqu'une fois garés, les occupants des véhicules sont obligés de déambuler directement sur la bande de roulement, avant de rejoindre les zones de départ du ski de fond. Les photos ci-dessous illustrent bien la problématique à laquelle il convient d'apporter la réponse la mieux adaptée :



Au cours de la réunion publique tenue dans la salle de La Cure, le 12 mars dernier, il a été présenté aux Albertins présents le projet d'aménagement du Lac des Alberts, comportant notamment la création d'une aire de stationnement, le long de la RD 201 (sur le côté gauche de la route, entre le village des Alberts et le Camping en direction de Val-des-Prés).

Cette consultation de la population a permis de prendre en compte certaines remarques, afin de faire évoluer le projet dans la mesure du possible. Par la suite, une demande de permis d'aménager a été déposée mi-août (voir mail d'information du 21/09/2019).



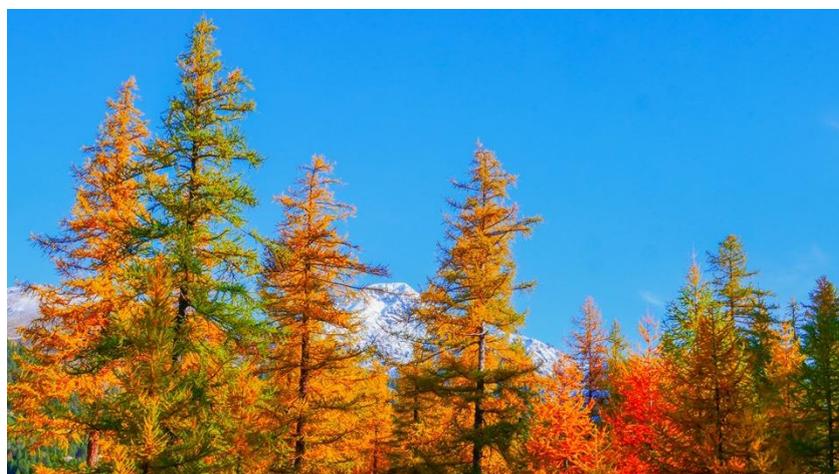
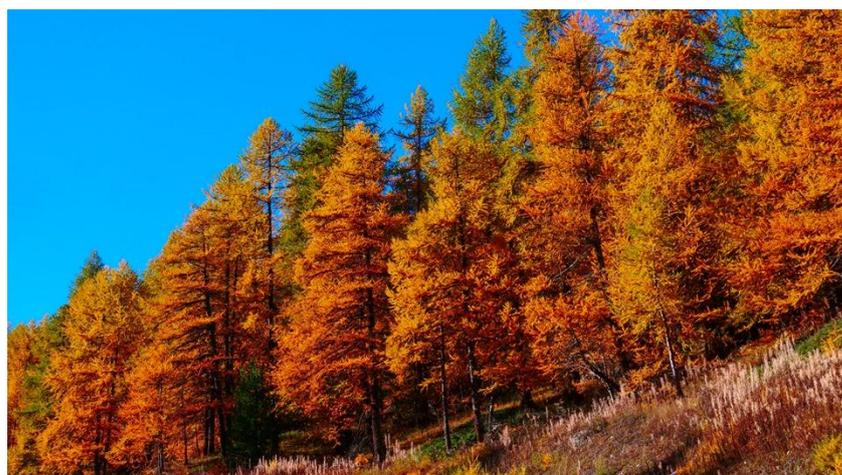
Aujourd'hui, afin de limiter l'impact paysager de l'aménagement du parking, une nouvelle solution est envisagée. Ce serait un élargissement en herbe, de l'ordre de 8 mètres (après un ragréage), au lieu d'une bande de 15 mètres goudronnée. Il s'agit de rendre aux piétons un espace naturel préservé, ainsi qu'une sécurité accrue, lorsqu'ils marchent le long de la Route Départementale 201.

COULEURS D'AUTOMNE À MONTGENÈVRE

2ÈME SÉQUENCE

Prendre le temps de regarder la nature qui nous entoure, nous permet d'appréhender toute la beauté d'un paysage exceptionnel...

Appréciez vous-mêmes les photos prises le 25 octobre, par l'Office de Tourisme de Montgenèvre :



Au cœur de cette saison d'automne, les sommets de la station se sont déjà parés de leur tunique blanche, en attendant la saison hivernale...

RAPPEL

OFFRE COMMERCIALE DANS DURANCIA

Bar Lounge « le Loti » (déjà entièrement aménagé)

La Commune de Montgenèvre dispose d'un bar lounge, tout équipé et meublé, au sein du Centre Durancia Balnéo et Spa. Ce bar lounge est composé d'une pièce principale et d'une réserve pour une surface totale de 150 m². L'ensemble des équipements du bar lounge sont neufs.
La commune recherche donc des candidats pour gérer ce bar.



Les candidatures sont à déposer en Mairie.

Pour toute demande d'information ou retrait du dossier de candidature, veuillez adresser un mail à mairie@montgenevre.com.